



**SBB Pensionierte
Pensionné-e-s CFF
Pensionati/e FFS**



Rapport annuel 2023

de la

Sous-fédération des pensionné-e-s SEV

Table des matières

Thèmes	page
Table des matières	2
Le mot du président central.....	3
Sous-fédération des pensionné-e-s SEV-PV	
Assemblées des délégué-e-s	4
Comité central.....	5
Finances	6
Service aux membres	6
Cours syndical	7
Activités syndicales	
FVP	8
Allocation de renchérissement sur les rentes de la Caisse de pensions CFF.....	8
Assurances sociales.....	9
FARES / Conseil suisse des aînés	10
Commission des femmes	11
Contacts avec les CFF	12
SEV / Comité SEV	12
Remerciements et perspectives.....	12
Evolution des effectifs de la PV en 2023	annexe 1 13
Liste des adresses CC-PV au 31.12.2023	annexe 2 14

Auteurs

Alex Bringolf	AB
Hans Heule	HH
Max Krieg	MK
Andrea-Ursula Leuzinger	AUL
Daniel Pasche	DP
Roland Schwager	Sh

Le mot du président central

Chères et chers collègues

Une année s'est encore une fois écoulée. D'un point de vue global, c'est loin d'être réjouissant. Nous avons longtemps cru être sur une île bienheureuse mais les guerres font à nouveau rage tout près de chez nous. Tout ce qui se trouve sur notre planète est devenu très fragile et menacé – notre bien-être et notre sécurité aussi. C'est une raison suffisante pour être profondément inquiets. Mais nous avons le ferme espoir que les responsables de la politique et de l'économie redeviendront conscients de leurs responsabilités envers les personnes, les peuples et les pays qui leur sont confiés sur l'ensemble de la planète.

Les événements qui se sont déroulés au sein de la Sous-fédération des pensionné-e-s ont également été riches de travail et marqués par différentes évolutions. Dans cette rétrospective, nous revenons sur ces dernières et les évaluons.

Cette année, ce ne sont pas les grandes questions syndicales qui nous ont occupés – si nous faisons abstraction du 1^{er} pilier des assurances sociales – l'AVS. Ce sont plutôt des choses mineures auxquelles nous avons dû faire face, mais elles ne nous ont pas donné moins de travail : citons avant tout l'introduction au 1^{er} septembre 2023 de la nouvelle Loi sur la protection des données (LPD). Cette loi, qui représente un changement de paradigme (auparavant, tout ce qui n'était pas expressément interdit était autorisé - aujourd'hui, tout ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit !), ne facilite pas la vie de nos sections, bien au contraire. Il s'est agi de trouver un moyen de gérer cette nouvelle législation en collaboration avec le SEV, la sous-fédération et les sections. Cela nous a tous demandé beaucoup de travail et il s'agit maintenant d'attendre les premières expériences et de les évaluer ensuite.

Dans ce contexte, il faut également mentionner la baisse flagrante de l'admission des veuves à la PV. Depuis la mise en œuvre légèrement anticipée de la LPD par le SEV, nous n'avons presque plus pu recruter de veuves. La cause est à chercher dans le fait que nous ne recevons plus sans autre leurs coordonnées, ce qui nous empêche de les gagner à notre cause. C'est pourtant bien dans cette phase difficile de leur vie qu'une adhésion à la PV serait pour elles un avantage notable car elles trouveraient chez nous un réseau social pour les soutenir. Nous ne lâchons pas le morceau !

Le nombre de membres de la PV continue de diminuer....

Pour la première fois, nous avons passé cette année sous la barre des 11'000 membres ! En janvier 2017, nous en comptions encore 13'664. En 2023, ce sont 650 membres qui nous ont quittés pour toujours alors que –veuves comprises – nous n'avons accueilli que 502 nouveaux collègues. Pourtant, les baby-boomers partent actuellement en masse à la retraite ! Mais pour beaucoup de collègues de cette génération, l'adhésion au syndicat prend fin au moment de la retraite.

Les 253 démissions que nous avons enregistrées en sont un témoignage éloquent car la grande majorité de ces démissions sont dues à cette circonstance.

Les droits acquis aux FVP pour nous, les retraités, et l'allocation de renchérissement sur la rente de la CP, deux beaux succès que la PV a pu obtenir en étroite collaboration avec le SEV, montrent bien que le syndicat est absolument nécessaire, même après la retraite. Sans le SEV et sans la PV, nous n'aurions eu aucun des deux ! Il va s'agir ici d'investir notre force très particulière pour gagner ces collègues à notre cause – à leur propre avantage ! De plus, nous ne pouvons défendre avec succès les intérêts des travailleurs et des retraités que si nous sommes solidaires : tantôt les actifs ont besoin des retraités, tantôt c'est l'inverse : nous avons besoin les uns des autres. Sinon, pas de progrès pour nous.

C'est avec plaisir que nous vous recommandons la lecture du rapport d'activité du comité central.

Roland Schwager, votre président central

Sous-fédération des pensionné-e-s PV

Assemblées des délégué-e-s

Elles ont eu lieu le 09.05.2023 à Berne et le 11.10.2023 à Montilier/Löwenberg.

Au mois de mai, c'est notre nouveau chef des finances Daniel Pasche, qui nous a présenté pour la première fois le bilan et le compte de résultats de l'année écoulée, dont la responsabilité incombait encore à l'ancien caissier central, Egon Minikus. Une fois de plus, notre déficit structurel s'est manifesté, principalement en raison de la perte de recettes due aux décès. Diverses mesures d'économie ont été discutées avec la Commission de gestion (CdG). La mise en œuvre des premières de ces mesures a aussi été au cœur des débats sur nos finances. La nouvelle loi sur la protection des données, qui est entrée en vigueur le 01.09.2023, nous a occupés aussi bien en mai qu'en automne. Comme elle se base sur le principe que « tout ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit », elle est pour le SEV comme pour les sous-fédérations source de difficultés importantes dans l'administration des membres. Cela entraîne aussi des conséquences concrètes pour nos sections. Alors qu'en mai, nous n'avions pas encore de réponse pour de nombreuses questions en suspens, nous avons pu clarifier et trouver des solutions presque partout jusqu'à la session d'automne. La gestion de nos membres de plus de 90 ans était aussi un problème à ne pas négliger : ils ne paient plus de cotisation, ce qui est bien mérité. Cela a pour conséquence que la CP CFF ne les reconnaît pas (ou plus) comme membres SEV et ne nous communique donc plus de mutations (changements d'adresse, décès). Cela nous oblige à travailler avec des fichiers des membres imprécis ("fiches périmées" !). Une solution a pu être négociée par le biais du Conseil de fondation - qui ne fonctionne toutefois que si tous les ≥ 90 nous renvoient la procuration signée. En fin d'année, il nous manquait encore un tiers de ces documents. En collaboration avec le service des membres SEV, nous travaillons à les récupérer encore.



AD octobre 2023 : cours syndical- pause - apéro pour le départ d'Egon Minikus - Assemblée des délégué-e-s

Alors que l'année dernière encore, le nouvel accord sur les FVP à partir de 2024 venait d'être négocié, ce dossier, très important pour nous, est resté relativement calme cette fois-ci. Mais en

2023, nous avons été d'autant plus préoccupés par la recrudescence de l'inflation qui réduit mois après mois la valeur de nos retraites. Lors de l'AD d'automne, une proposition de la section de Bâle sur la revendication d'une allocation de renchérissement a été mise aux voix. Les délégués ont bien entendu approuvé cette demande et ont adopté une résolution pour souligner l'importance et l'urgence de cette proposition. La semaine suivante, proposition et résolution ont été remises au chef du personnel CFF par une petite délégation sous la conduite du président central (PC). Pour plus de détails sur ce sujet, voir le chapitre séparé.

A fin 2023, après une collaboration de plus de 15 ans au Comité central (CC), Hans Heule se retire de sa fonction de vice-président. Il était aussi représentant-suppléant de la PV au Comité SEV. Les délégué-e-s ont élu dès le 01.01.2024 Alex Bringolf, secrétaire central, à cette fonction.

Enfin, à l'AD d'automne et lors d'un apéritif, Egon Minikus, notre trésorier central si apprécié depuis tant d'années, a pris sa "retraite" lors d'un hommage mérité. (Sh)

Comité central (CC)

Le Comité central s'est réuni 8 fois en séance dans les diverses régions de Suisse. Trois d'entre elles ont servi à des échanges avec les présidents des sections des régions Ouest à Yverdon (au printemps), Centre à Seon (en été) et Est à Sargans (en automne). Ces échanges étaient et sont toujours très importants ; ils permettent des discussions intensives avec les responsables des sections sur les problèmes et les préoccupations qui sont les leurs. Ce contact direct est important, il permet au CC d'avoir une relation directe avec la base en dehors de la participation aux assemblées de section. Il est clair qu'en 2023, les difficultés posées par la nouvelle Loi sur la protection des données ont été un point central de discussion. Le fait qu'il soit devenu plus difficile d'identifier les veuves des membres décédés et de les convaincre d'adhérer à la PV a également donné lieu à des débats – et la chose attend toujours une solution efficace.

Nouveau droit de protection des données dès le 1er septembre 2023

Berne 31.08.2022 – La Loi révisée sur la protection des données (LPD) et les dispositions d'application de l'Ordonnance de protection des données (OLPD) ainsi que la nouvelle Ordonnance sur les certifications de protection des données (OCPD) entrent en vigueur le 1er septembre 2023. Le Conseil fédéral l'a décidé lors de sa séance du 31 août 2022. L'économie dispose ainsi de suffisamment de temps pour prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre le nouveau droit de protection des données.

Extrait de la page internet de l'Administration fédérale

Les sections ont également dû adapter leurs règlements de gestion qui ont ensuite été approuvés par le Comité central. Il s'agissait également d'adapter celui de la PV dans ce sens. Une requête adressée à CFF Historic pour qu'elle accorde à nouveau les FVP à ses retraité-e-s n'a malheureusement pas abouti. Et le passage des nouveaux retraités à la PV continue à faire parler de lui : soit beaucoup quittent le SEV soit ils souhaitent rester dans leur sous-fédération d'actifs (mais qui ne peut pas défendre leurs intérêts). Le PC a contacté ses collègues de AS, BAU, LPV, RPV, TS et ZPV à ce sujet et s'est adressé par courrier à toutes les sections de ces sous-fédérations pour les inciter à convaincre leurs membres de rejoindre la PV. Ce thème sera probablement un sujet de discussion permanent à l'avenir et nous ferons tout notre possible pour les conserver au sein du syndicat et les gagner pour la PV. Car, comme nous l'avons déjà dit dans l'éditorial, les retraité-e-s ont eux aussi besoin d'une représentation forte de leurs intérêts - et c'est clairement la PV !

Lors de la réunion de décembre, Giuseppe Meienberg a annoncé sa démission du poste de « représentante ticinese » au Comité central pour la fin de l'année 2023, pour des raisons de

santé. Nous regrettons sa décision, même si nous la comprenons bien sûr. Nous prendrons congé de lui lors de l'AD de mai prochain à Schaffhouse. (Sh)

Finances

Après 14 ans à ce poste, Egon Minikus a transmis son mandat de caissier à son successeur dès le 1^{er} janvier 2023 : Daniel Pasche. La remise a eu lieu le 23 janvier en présence du PC Roland Schwager.

Le 7 février, la Commission de gestion (CdG) s'est réunie à Zurich pour examiner les comptes et la clôture de l'exercice 2022. Celui-ci s'est avéré bien moins bon qu'espéré en raison des résultats boursiers très négatifs de l'année dernière. Dès lors, la CdG a proposé plusieurs mesures d'économie, dont certaines ont pu être mises partiellement en œuvre en 2023 déjà. Par exemple, la sortie des présidents de section a coûté 500 fr. de moins que budgété.

D'autres économies sont prévues pour les prochaines années :

- les assemblées des délégué-e-s n'ont lieu sur deux jours que tous les deux ans
- dès 2024, le Comité central PV ne comptera plus que cinq membres car Hans Heule l'a quitté à fin 2023. Cette modification représente une économie importante dans les indemnités
- Les tantièmes versés par les chorales à la Suisa ne sont plus pris en charge par la PV.

En raison des rendements incertains de nos investissements boursiers, le CC a opté pour la sécurité. Il a accordé à la Coopérative d'habitation de Rheinfelden un prêt de CHF 30'000 au taux de 1,5% et a souscrit un emprunt de CHF 20'000 à la Banque Cler, également à 1,5%.

Au moment de rédiger ce rapport, les rendements de nos investissements en bourse ne sont pas encore connus. Une stabilité semble toutefois se dessiner pour 2023. (DP)

Service aux membres

Pour mon dernier rapport annuel en tant que membre du Comité central des pensionné-e-s, je dois malheureusement constater que nous n'avons pas encore trouvé de solution à la diminution du nombre de membres ! Comment enrayer la baisse des effectifs ? En 15 ans, nous avons perdu la moitié de nos membres !



Le constat que les membres les plus anciens nous quittent pour cause de maladie ou de décès est une chose normale. Le problème principal est le passage de la sous-fédération d'actif à la retraite. Pour les travailleurs et travailleuses immigrés, c'est compréhensible, parce que beaucoup rentrent ensuite à la maison, dans leur pays.

Nous avons observé les sections de la PV et noté ce qui est apprécié par les membres. À l'heure où tout le monde possède une télévision, un téléphone portable et un ordinateur à la maison, il semble que l'on ait moins besoin de divertissement !

La balade en commun semble être un hit dans de nombreuses sections tant que les troubles liés à l'âge le permettent. Pour les excursions, c'est aussi de plus en plus difficile en raison du manque de mobilité. Les excursions en train sont de plus en plus problématiques car les temps de correspondance réduits constituent une difficulté supplémentaire. En tant que cheminots, certains refusent les voyages en bus ; avec le train on voit de près les grands changements depuis l'époque où on était actif et c'est intéressant.

La statistique se présente comme suit à la fin de 2023

Arrivées	454
Admission de veuves	48
Transferts	-4
Décès	-650
Démissions	-253
Solde	-405

Pour la première fois, nous sommes tombés sous la barre des 11'000 membres : à fin 2023, la PV en comptait 10'920. En janvier 2017, il y en avait encore 13'664.

Ces chiffres inquiètent particulièrement les 20 caissiers de section et le caissier central. Il est aussi intéressant de savoir que 1'557 membres ne paient plus de cotisation car il font partie des 90 ans et plus ou parce qu'ils touchent des prestations complémentaires. Le recul constaté chez les veuves est également préoccupant : 48 dames ont signé cette année une demande d'admission à la PV, elles étaient encore 164 en 2023. Cette baisse drastique est due à l'introduction de la LPD : à cause d'elle, il est devenu plus difficile de contacter les veuves de membres décédés et de les convaincre d'adhérer au SEV. Nous devons encore trouver une solution « intelligente » (un très bon point de départ serait de pousser l'adhésion locale dans toutes les sections).

Cette baisse des effectifs doit nous préoccuper et de nouvelles idées doivent être testées.
(HH)

Cours syndical

Lors de la réunion des 10 et 11 octobre 2023 au Löwenberg, la PV a invité Gabriela Medici à présenter un exposé sur la politique de prévoyance.

" En 2024, il manquera un mois de revenu aux retraités "

Le retournement des taux d'intérêt soulage les caisses de pensions mais ce sont les assurés qui en font les frais. Les loyers augmentent, les primes d'assurance maladie grimpent en moyenne de 8,7% et le renchérissement est d'environ 2%. Il en résulte une perte de pouvoir d'achat des rentes de plus de 8%, ce qui correspond à peu près à une rente mensuelle.

Est-ce une coïncidence si ces chiffres apparaissent justement à la page 13 de la présentation de Gabriela Medici ? Pour compenser la rente mensuelle qui manque, l'acceptation de l'initiative « AVSx13 » au printemps 2024 est essentielle. C'est la seule manière de compenser quelque peu la perte de pouvoir d'achat. Environ 22% des ménages de retraité-e-s vivent presque exclusivement de l'AVS, 36% ont un modeste revenu des 1^{er} et 2^{ème} piliers de moins de 3'500 francs. Ensemble cela représente plus de la moitié des ménages de retraité-e-s. Gabriela Medici déclare que l'AVS est l'institution sociale la plus progressiste : les rentes des femmes sont aussi élevées que celles des hommes car la prise en charge des enfants et des proches est reconnue comme un travail.

Ces dernières années, une autre tendance s'est dessinée. Aujourd'hui, une personne sur dix qui part à la retraite doit déjà demander des prestations complémentaires (PC). Cette situation est alarmante, c'est une conséquence de l'absence de mise en œuvre de la Constitution. Mais ce n'est pas tout, a-t-elle ajouté, car certains ayants-droits potentiels ne demandent pas de PC. C'est triste mais il faut presque se déshabiller pour fournir des informations.

Dix-sept ans se sont écoulés depuis la dernière réforme de la LPP. Certaines approches et tentatives ont à chaque fois échoué lors des votations populaires. Gabriela Medici a présenté de manière impressionnante une comparaison des « coûts de fonctionnement » entre le 1^{er} et le 2^{ème} pilier. Alors que la gestion (de la fortune) coûte environ 75 francs par personne et par an pour l'AVS, elle coûte environ 1'000 francs pour les caisses de pension.

Dans la deuxième partie de son exposé, Gabriela Medici a traité de la Réforme LPP21. Pour dire les choses simplement : payer plus pour une retraite plus basse. Les cotisations augmentent jusqu'à la retraite mais, en raison de l'absence de mécanisme, les rentes ne sont pas indexées sur l'inflation. A l'aide de différents transparents et calculs, Gabriela Medici a montré les conséquences. C'est aussi pour cette raison qu'il est important que l'initiative « AVSx13 » soit acceptée au printemps 2024. En revanche, l'initiative sur les rentes lancée par les jeunes PLR doit être coulée. Selon eux, un relèvement de l'âge de la retraite serait nécessaire pour augmenter les rentrées AVS, mais de nombreux travailleurs et travailleuses sont tout de même licencié-e-s peu avant leur départ à la retraite. A qui cela profite-t-il ? Au printemps 2024, nous pourrions remporter les votations.

Le PC Roland Schwager remercie chaleureusement Gabriela Medici de l'USS pour son exposé.
(AB)

Activités syndicales

FVP

C'est presque incroyable : pour l'année 2023, il n'y a rien de notable à signaler sur ce sujet important !

Le nouvel accord sur les facilités de circulation, négocié entre l'UTP et les partenaires sociaux, a été mis en vigueur avec effet rétroactif au 01.01.2022. Nous avons présenté en détail les éléments qui nous semblent essentiels dans le rapport annuel 2022 ; les premiers effets sont en vigueur avec le nouveau régime de rabais pour les AG au 01.01.2024. Nous réaffirmons que, grâce à l'engagement du SEV et de la PV, il n'y a pas de détérioration pour les retraités actuels. Ils reçoivent leur AG - pour autant qu'ils en soient titulaires au 31.12.2023 - avec une réduction de 50% à vie. Les prochains changements sont prévus pour 2026 pour les abonnements demi-tarif et les cartes journalières. Nous avons informé nos membres sur les détails importants pour eux dans le Journal SEV (trois fois) ainsi que sur notre site internet.

L'implémentation de l'AG FVP dans le SwissPass est une histoire sans fin. Maintenant les CFF n'indiquent plus de date ! Pour nous, ce serait important en premier lieu parce que cela nous permettrait d'exiger l'égalité absolue avec l'AG commercial (paiement avec l'argent Reka, dé-pôt en cas de maladie).
(Sh)

Allocation de renchérissement sur les rentes de la Caisse de pensions CFF

Après des années de stagnation, voire de renchérissement négatif, l'inflation est à nouveau un thème qui concerne tout particulièrement les retraité-e-s depuis 2022 – d'autant plus que les primes d'assurance maladie ne sont pas prises en compte dans l'indice des prix à la consommation (... mais elles seront à nouveau plus chères d'environ 8,9% en 2024 !). Même si l'inflation s'est réduite à environ 1,4% fin 2023, elle reste aiguë, car les caisses de pension ne sont pas tenues de la compenser et elles ne peuvent le faire que si elles ont suffisamment de « fonds libres » : la CP CFF dit dans son règlement de prévoyance que c'est le cas avec un taux de couverture de 120% (!). Et : la dernière fois que les rentes ont été adaptées, c'était en 2004 (!).

Lors de l'AD du 11.10.2023 (voir "Assemblées des délégués"), une motion a été adoptée à l'unanimité, demandant au CC PV de s'engager en matière d'allocation de renchérissement sur les

rentes de la CP. Le CC a donc pris ce mandat en main et s'est adressé au responsable des RH CFF (16.10.) et au Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF (17.10.).

Les contacts entre son président - Aroldo Cambi, chef des finances SEV - et Roland Schwager, président central PV, ont été très intenses par la suite. L'expert de la CP, son directeur et, dans un premier temps, le responsable des RH CFF se sont montrés hostiles à cette demande. Mais c'est finalement arrivé : **lors de sa séance du 06.12.2023, le Conseil de fondation a décidé de verser aux pensionné-e-s une allocation de renchérissement unique de 1'000 francs en mars 2024.** Il a également décidé d'adapter le règlement de prévoyance afin que les rentes puissent être adaptées au renchérissement à partir d'un taux de couverture de 109%.

Un véritable succès de la PV et du SEV. Nous remercions notamment le président du Conseil de fondation, Aroldo Cambi, pour son immense engagement en faveur des retraité-e-s ; c'est à lui qu'on doit en fin de compte ce succès.

Mais il montre aussi clairement l'importance de l'adhésion au SEV, même après la retraite : lui seul défend nos intérêts ! **Sans le SEV, les pensionné-e-s n'auraient pas reçu cette allocation !**
(Sh)

Assurances sociales

AVS

La manifestation "75 ans de l'AVS" a eu lieu le 25 septembre à Berne avec le soutien de la PV, elle a réuni près de 1'200 seniors. Lors de cette manifestation, organisée par un comité intersyndical ad hoc, on a notamment fait campagne pour une amélioration avec une 13^e rente AVS.



Environ 1'200 retraités ont manifesté ce 25.09 à Berne pour une AVS forte. Les orateurs - dont le président de l'USS Pierre-Yves Maillard - ont rappelé que, selon la Constitution, l'AVS doit garantir le minimum vital et ont invité tout le monde à voter l'année prochaine pour une 13^{ème} rente AVS.

La conseillère nationale Barbara Gysi a ainsi souligné qu'il fallait continuer à prendre soin de cette histoire à succès qu'est l'AVS.

Sur la photo : Max Krieg, président PV Berne, co-organisateur de la manifestation.

Merci beaucoup, Max !

Remarque sur AVSx13

Le 3 mars 2024 aura lieu la votation populaire fédérale sur l'initiative de l'USS pour une 13^e rente AVS ; elle avait été déposée avec 139'000 signatures.



Les rentes AVS ne suffisent pas pour vivre et elles perdent constamment de leur valeur. Parallèlement, les rentes du 2^e pilier baissent de plus en plus rapidement. Et ce, bien que les cotisations des salarié-e-s à la caisse de pension aient atteint un niveau record. Les gens qui partent à la retraite aujourd'hui et demain recevront une rente inférieure à ceux des années précédentes. Le retard des femmes en matière de retraite est particulièrement problématique ; l'égalité des sexes est loin d'être atteinte.

Les primes d'assurance maladie à elles seules creusent chaque année un peu plus le trou dans le porte-monnaie.

Le relèvement des rentes peut être financé, contrairement aux lamentations des partis de droite et des associations de l'économie, et constitue le moyen le plus efficace et le plus rapide d'augmenter sensiblement les revenus des personnes âgées.

Alors, aux urnes le 3 mars et votez OUI !

(Sh)

Caisse de pensions CFF et 2^{ème} pilier

L'opération la plus décisive de l'année dernière est sans aucun doute l'octroi d'une allocation de renchérissement unique sur les rentes de la CP. Nous renvoyons ici au texte de la page 8.

(Sh)

FARES (Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse)

En 2023, une assemblée extraordinaire des délégués a eu lieu en février et deux assemblées ordinaires en mai et octobre, celle de mai ayant coïncidé avec l'assemblée des délégués de la PV.

Lors de l'AD extraordinaire, Esther Waeber-Kalbermatten, ancienne conseillère d'État dans le canton du Valais, a été élue nouvelle coprésidente du CSA et nouvelle déléguée de la FARES au CSA.

En mai, outre les affaires statutaires formelles, l'AD s'est penchée sur la révision des statuts de la FARES qui n'est pas encore achevée sur tous les points. L'après-midi, Martin Reichling, membre fondateur de l'Association suisse pour la protection du climat, a présenté un exposé sur ce thème et sur la votation à venir (en juin) concernant la Loi sur la protection du climat. La FARES a réaffirmé dans une résolution son soutien à cette loi et a insisté sur le fait que la protection du climat ne devait pas entraîner de charges financières supplémentaires pour les plus faibles.

En octobre, l'AD a soutenu la réponse à la consultation élaborée par le CSA sur la proposition du Conseil fédéral d'un supplément aux prestations complémentaires pour les "logements protégés" (voir ci-dessous). L'après-midi, Heinz Locher, économiste de la santé, a présenté un exposé sur la prévoyance santé de l'avenir, ce qui a donné lieu à une discussion animée. Enfin, l'AD a demandé dans une résolution une "Loi nationale sur la santé" avec six revendications principales, parmi lesquelles : pas de rationnement des soins - pas de discrimination de la vieillesse ainsi que l'accent sur la gériatrie et la réhabilitation pour maintenir l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

Les deux résolutions sont à trouver sous <https://vasos.ch/fr/publications/resolutions/>.

(MK)

CSA (Conseil suisse des aînés)

En février, Reto Cavegn (SVS) et Esther Waeber Kalbermatten (FARES) ont repris la coprésidence du CSA.

Le groupe de travail Sécurité sociale a élaboré trois réponses à des consultations : la première concernait notamment la compensation du renchérissement sur le supplément de rente (selon AVS21), la seconde la modernisation de la surveillance de l'AVS. Les deux ont été approuvées sans grande difficulté par l'AD du CSA, puis déposées. La troisième réponse concernait la proposition du Conseil fédéral d'octroyer un supplément aux bénéficiaires de PC afin d'encourager les personnes à vivre de manière autonome et encadrée et de retarder ainsi leur entrée en institution. Les cantons devraient ainsi pouvoir réaliser des économies, car il y aura moins de prestations PC pour les résidents des EMS. Le catalogue de prestations prévu par la loi sur les PC ne tient cependant pas assez compte des aspects psychosociaux. C'est pourquoi le projet de loi a été bien accueilli mais plusieurs améliorations ont été demandées, en particulier dans le domaine susmentionné, y compris la prise en charge des coûts des aides visuelles et auditives, et le financement unique et séparé des adaptations structurelles dans les logements. Ce n'est pas sans difficultés que cette réponse a été approuvée et soumise par le CSA.

Il est regrettable que le CSA n'ait pas pu se résoudre à dire OUI à l'initiative pour une 13e rente AVS. En outre, d'autres groupes de travail ont répondu à des consultations sur l'imposition individuelle, la révision de la loi sur le dossier électronique du patient et les structures tarifaires pour les prestations de physiothérapie.

Les principales réponses à la consultation sont disponibles sur <https://ssr-csa.ch/fr/consultations/>. (MK)

Commission des femmes

"Salaire - Temps - Respect". C'est sur ce thème qu'a eu lieu la Grève féministe du 14 juin 2023. Dans toute la Suisse, surtout dans les grandes villes, quelque 300'000 femmes et hommes solidaires se sont réunis pour faire "grève" ensemble. La Commission des femmes du SEV a eu le plaisir d'accueillir à Berne une délégation internationale venue d'Allemagne, du syndicat allemand EVG et du DGB, d'Autriche de la VIDA et de Bruxelles de l'ETF. Elles ont participé activement aux différentes actions, y compris au défilé à Berne en début de soirée. « Pas de retard pour l'égalité », tel était le slogan de la délégation des femmes du SEV à Zurich.

La journée de formation des femmes du SEV, qui s'est tenue le 24 novembre, avait pour thème : « Femmes en mouvement malgré la crise ». Il était question de femmes qui ont écrit l'histoire. Des femmes qui s'engagent aujourd'hui au niveau national et international et qui participent activement à la construction de l'avenir avec la numérisation croissante.

Les femmes du SEV ont suivi avec beaucoup d'intérêt les débats sur la prévoyance vieillesse au Parlement fédéral. Aujourd'hui, on constate une augmentation de la pauvreté des personnes âgées, surtout chez les femmes. En mars 2023, la Réforme des caisses de pensions a été adoptée, ce qui signifierait une baisse du taux de conversion minimal de 6,8% à 6% et entraînerait des conséquences négatives majoritairement pour les femmes. Le référendum a abouti ; c'est donc le peuple qui décidera. Les femmes du SEV se sont penchées de près sur les deux objets soumis à votation le 3 mars 2024 : Les femmes du SEV rejettent clairement l'initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et durable (initiative sur les rentes) » des Jeunes PLR suisses qui prévoit un nouveau relèvement de l'âge de la retraite. Les femmes du SEV ont aussi beaucoup récolté de signatures pour l'initiative de l'USS « Pour une meilleure vie à la retraite et pour une 13e rente AVS ». De nombreuses femmes continueront à être employées dans des secteurs à bas salaires et à effectuer des tâches non rémunérées telles que les tâches familiales et sociales. Il est donc toujours important de penser à cet aspect de la prévoyance vieillesse et d'en tenir compte. La menace de la pauvreté des personnes âgées devrait ainsi être mieux évitée. Si une personne a travaillé toute sa vie, elle doit pouvoir prendre sa retraite dans la dignité.

(AUL)

Contacts avec les CFF

Deux fois par an, une petite délégation de la PV rencontre le responsable des RH des CFF pour discuter des questions qui nous préoccupent en tant que retraité-e-s. La plupart du temps, il s'agit de questions relatives aux FVP et à la Caisse de pension. Alors qu'il n'y avait actuellement qu'un besoin marginal de discuter des FVP, la revendication d'une compensation du renchérissement déjà mentionnée a été au centre des discussions en automne. La PV a remis à Markus Jordi - vice-président du Conseil de fondation de la CP CFF - la proposition correspondante le 16 octobre 2023. (Sh)

SEV / Comité SEV

Avec le président central Roland Schwager et le vice-président Jean-Pierre Genevay, la PV est également représentée au comité SEV, l'organe de direction stratégique de notre syndicat. Nous sommes ainsi intégrés dans le « grand » SEV et coresponsables des activités et du développement de notre syndicat. Cet organe s'est réuni huit fois en 2023.

Les affaires traitées ont été régulièrement rapportées dans le Journal SEV. Dans le but de donner un bref aperçu, nous mentionnons ici quelques-unes des affaires les plus importantes :

- Finances SEV : approbation des comptes 2022 et du budget 2024
- Recrutement et accompagnement des membres
- Charte SEV
- Priorités de l'action syndicale 2024
- Préparation de l'AD USS
- Accord-cadre UE - ici surtout garanties salariales et libéralisation des transports publics

Le passage de la présidence SEV de Giorgio Tuti à Matthias Hartwich, qui a été élu à ce poste lors du Congrès d'octobre 2022, a bien sûr constitué une étape importante. Matthias s'est bien familiarisé avec les affaires et la collaboration avec lui est également très réjouissante pour la sous-fédération PV.

Fin octobre 2023, Vincent Brodard a pris sa retraite. Il était l'interlocuteur SEV pour la PV et « Mister FVP ». C'est Toni Feuz qui reprend désormais ses dossiers importants pour la PV.

Nous avons également été en contact étroit avec le Service des mutations. Il s'est agi en premier lieu de trouver des solutions adéquates pour l'administration des membres des sections en relation avec la nouvelle Loi sur la protection des données. (Sh)

Remerciements et perspectives

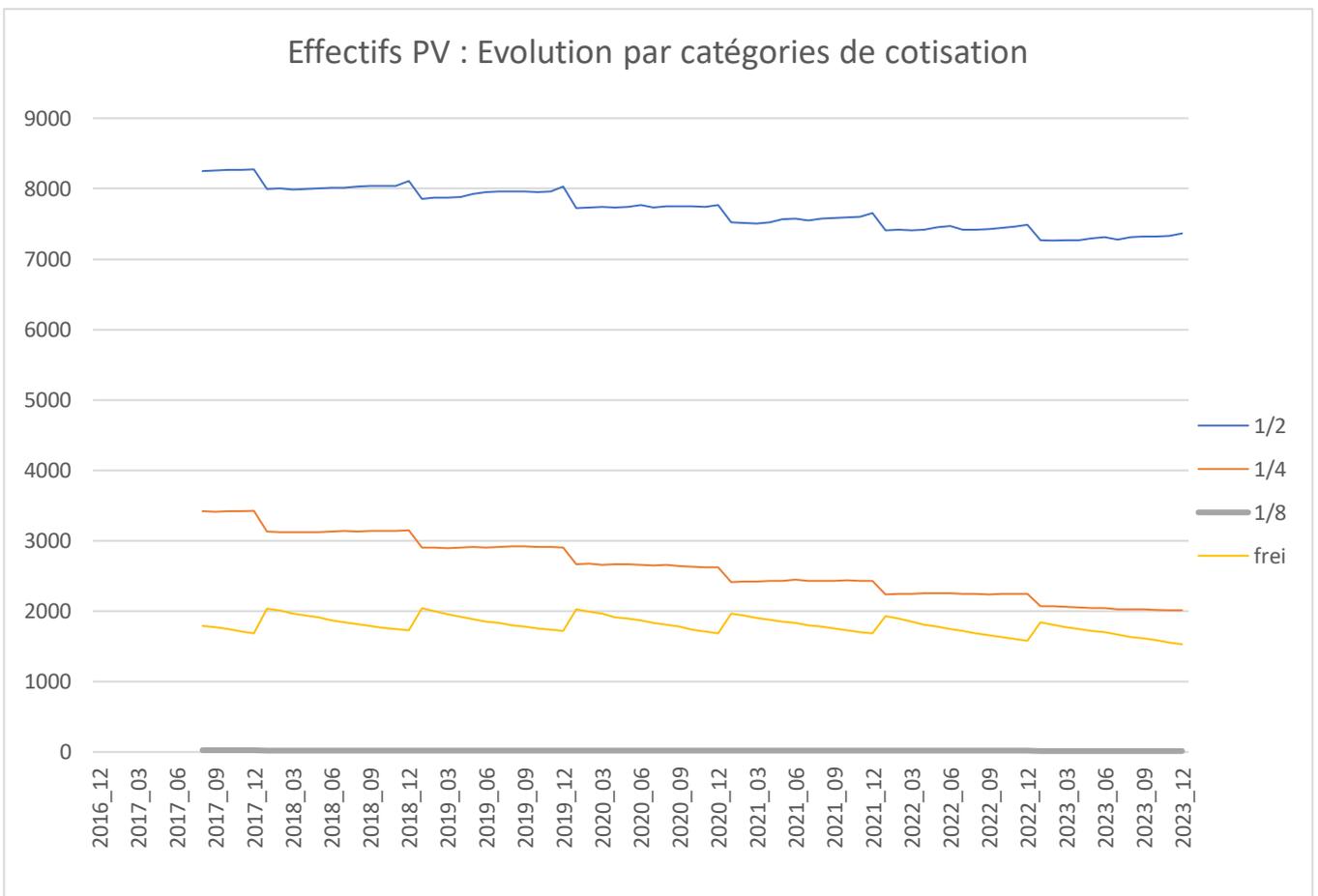
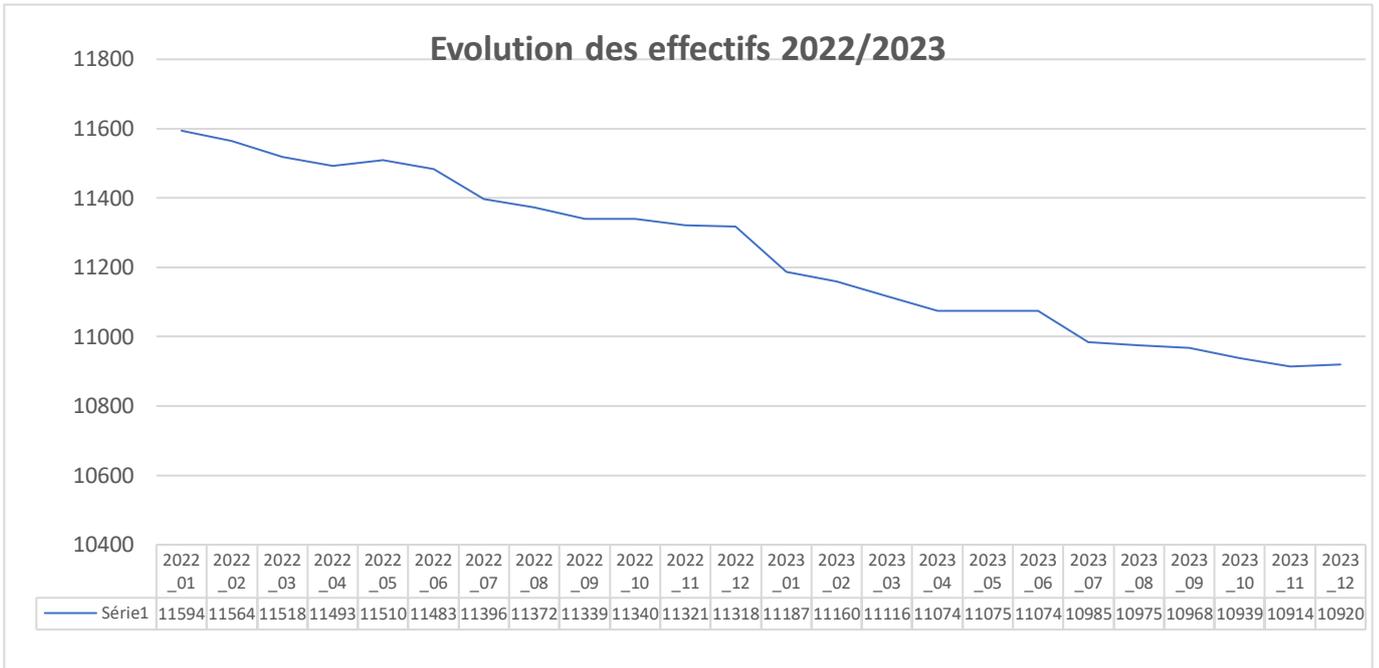
En écrivant ces lignes, en réfléchissant à l'année écoulée, je me rends toujours compte à nouveau de la quantité de travail que représente l'engagement en faveur des causes défendues par nos collègues retraités. Que ce soit dans les sections, dans le suivi personnel des membres, dans l'organisation d'assemblées et d'événements. Que ce soit au comité central pour traiter les affaires syndicales, dans la communication ou à la maison SEV. J'adresse mes plus vifs remerciements à chaque collègue qui s'engage dans la PV et au SEV :

- mes collègues du comité central
- de la Commission de gestion PV
- les présidents et comités de section
- notre webmaster et les traducteurs
- les petites mains secourables du SEV
- nos membres pour leur fidélité au SEV depuis des décennies.

C'est avec plaisir que je compte sur vous pour la nouvelle année et que je me réjouis de poursuivre avec vous ce travail agréable et fructueux. Et du travail, il ne va certainement pas nous en manquer

Wil, fin décembre 2023

Roland Schwager



Comité central

Président central	Schwager Roland	Eggfeld 11	9500 Wil	zentralpraesident@sev-pv.ch
Vce-président	Heule Hans	Promenadenstrasse 53	9400 Rorschach	granpians@gmail.com
Vice-président	Genevay Jean-Pierre	Rue En Fouet 8	1436 Chamblon	jean-pierre@genevay.net
Caissier central	Pasche Daniel	Route du Stand 38	1880 Bex	pasche38@bluewin.ch
Secrétaire central	Bringolf Alex	Rosengässchen 9	4310 Rheinfelden	zentralsekretaer@sev-pv.ch
Représentant Tessin	Meienberg Giuseppe	Via Orgnana 13	6573 Magadino	g.meienberg@bluewin.ch

Présidents de section

Aargau	Röthenmund Ueli	Oberdorf 33	5703 Seon	ueli.r@seener.ch
Basel	Merz Walter	Nufenenstrasse 27	4054 Basel	praesident.pv.basel@sev-pv.ch
Berne	Krieg Max	Manuelstrasse 57	3008 Bern	praesident.pv.bern@sev-pv.ch
Biel/Bienne	Schweizer Roger	Meinisbergweg 13	2542 Pieterlen	rogerschweizer@bluewin.ch
Buchs-Chur	Niggli Christian	Grofenbrüelstrasse 2d	7323 Wangs	chniggli@hotmail.com
Fribourg	Trolliet Daniel	Chemin des Lauriers 8	1580 Avenches	daniel.trolliet@hotmail.com
Genève	Anet Serge	Avenue de l'Etang 64	1219 Châtelaine	president.pv.geneve@sev-pv.ch
Glarus-Rapperswil	Läubli René	Kreuzwiesstrasse 4	8735 St.Gallenkappel	praesident.pv.glarus@sev-pv.ch
Jura	Lachat Emile	Chemin du Ruisselet 6	2606 Corgémont	emile.lachat@bluewin.ch
Luzern	Wolf René	Wichlernstrasse 14	6010 Kriens	praesident.pv.luzern@sev-pv.ch
Neuchâtel	Renevey Yvan	Avenue de Bellevaux 26	2800 Neuchâtel	renevey26@gmail.com
Olten und Umgebung	Bolliger Heinz	Wilberg 6	4657 Dulliken	hebo@yetnet.ch
St.Gallen	Heule Hans	Promenadenstrasse 53	9400 Rorschach	granpians@gmail.com
Thurgau	Mazenauer Albert	Weitenzelgstrasse 23	8590 Romanshorn	albert.mazenauer@bluewin.ch
Ticino e Moesano	Biaggio Eliana	Via Monte Tabor 12	6512 Giubiasco	eliana.biaggio@hispeed.ch
Uri	Siegenthaler Andreas	Fraumattstrasse 14	6472 Erstfeld	aasieg@bluewin.ch
Wallis/Valais	Rouvinez Patrick	Place du Village 9	1272 Genolier	p_rouvinez@bluewin.ch
Vaud	Basset Roland	Rue de la Gare 30	1337 Vallorbe	rolandbasset1956@gmail.com
Winterthur-Schaffhausen	Frei Werner	Dörnlerstr. 24	8545 Rickenbach-Sulz	praesident.pv.winterthur@sev-pv.ch
Zürich	Egloff Kurt	Lerchenberg 19	8046 Zürich	kurtegloff@bluewin.ch
Commission des femmes	Leuzinger Andrea-U.	Bahnhofstrasse 12	8756 Mitlödi	andrea-ursula@bluewin.ch